# Un peu d'histoire et un retentissant fiasco

Officiellement, Renault a débarqué aux Etats-Unis en 1906, mais c'est au lancement de la 4CV, en 1947, que le gouvernement français, seul maître à bord depuis la fin de la guerre et à la recherche de devises (et surtout de dollars), pousse la Régie à exporter vers le pays de l'Oncle Sam. A partir de 1951, près de 170 000 exemplaires de la petite française se vendront aux USA, soit via la société d'importation « officielle », Renault Inc., soit par le biais d'importateurs indépendants,

Lancée en France en 1956, la Dauphine est toute désignée pour continuer cette Conquête de l'Ouest. Dotée de chromes et d'ajouts cosmétiques typiquement US, le succès est au rendez vous, du moins dans un premier temps mais le soufflé retombera vite, Renault se révélant incapable de constituer un réseau digne de ce nom pour entretenir des voitures qui rouillent beaucoup et dont la fiabilité est loin d'être exemplaire, loin des standards locaux..

Renault rapatrie alors ses invendus et se retire piteusement du marché américain,

## Renault revient à la charge

La concurrence est rude à la fin des années 50 dans le haut de gamme et la Frégate ne peut rivaliser avec la Citroën DS ou même la 403 Peugeot. La Frégate est retirée du marché en 1960 et Renault se retrouve alors sans haut de gamme. Il faudra attendre 1965 et la R16 pour retrouver ce type de modèle dans le catalogue.

Cependant, depuis quelques années déjà , Renault dispose d'un accord commercial avec un constructeur américain, AMC, ce qui lui permet de disposer de son réseau pour écouler des modèles sur le sol outre Atlantique

AMC est le fruit de la fusion en 1954 entre Nash et Hudson et devient Rambler en 1958. En 1961, Renault trouve un accord concernant la "Classic 6" d'AMC/Rambler, une voiture qui semble plus conforme aux standards européens .Par cet accord, AMC met un pied sur le sol européen et Renault s'offre un modèle de luxe sans les coûts de développement. La voiture est importée en pièces à l'usine de Haren/Vilvoorde en Belgique, où elle est assemblée.

La commercialisation débute officiellement le 11 avril 1962.

#### Bernard et sa Rambler de 1963

Jolie couleur, n'est-ce pas?

L'histoire de la Rambler de Bernard est limpide. En effet, en 1963, ce dernier avait pris la succession de son père comme vendeur à la concession Renault de Cholet et c'est donc Bernard qui l'a vendue à un client devenu fidèle au fil du temps à la famille. Après le décès du client, sa veuve a bien voulu revendre la voiture à Bernard pour qu'il continue à la faire rouler.

La mécanique était un peu fatiguée et a du être remplacée. La sellerie couleur « fuchsia » a été refaite à l'identique à l'avant, mais, par contre, celle à l'arrière, peu utilisée, est d'origine.

C'est donc un modèle de 1963, propulsé par un moteur six cylindres de 3,2 litres, avec une boîte automatique à trois vitesses. Il en résulte une puissance fiscale de 18 chevaux et les taxes qui vont avec! De quoi en refroidir plus d'un à l'époque.

### Renault : la suite du mariage

La commercialisation de la Rambler cesse dès 1967, avec 6 342 exemplaires produits, remplacée par la R16 mais Renault garde des intérêts dans AMC et en profite pour distribuer sur le marché US une version de la R5 baptisée « Le Car » ainsi que la R19, et même la Fuego. AMC, de son côté, via l'importateur Jean Charles Automobiles, diffuse l'originale Pacer. En 1982, Renault prend le contrôle d'AMC. Sortent alors des modèles issus du catalogue français, comme la R9 qui devient « Alliance » avec une version cabriolet puis la R11 devenue « Encore ». Renault, de son côté, importe en Europe des Jeep CJ et Cherokee. Mais en 1987, AMC est à l'agonie et Renault revend la société à Chrysler, lequel est racheté en 2014 par le Groupe Fiat Chrysler Automobiles ... qui en profite pour faire disparaitre la marque Chrysler en Europe et lui substituer le nom de Lancia aux Etats Unis !!! Ainsi, le Chrysler Voyager est devenu le Lancia Voyager, en remplacement du Phedra ... Début 2021, Peugeot fusionne avec Fiat Chrysler Automobiles pour former le Groupe Stellantis.

Ironie de l'histoire, c'est donc maintenant Peugeot qui « possède » la marque Jeep autrefois détenue par Renault !!

Les Pet'ardentes du Choletais Sourdine 49360 YZERNAY www.lespetardentes.fr

### **LA GAZETTE**

Avril 2021







Un joli logo sur un bel enjoliveur

